



Assemblée générale

Distr. limitée
17 mars 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Quarante-sixième session
22 février-23 mars 2021
Point 4 de l'ordre du jour
Situations relatives aux droits de l'homme
qui requièrent l'attention du Conseil

Bélarus*, Chine et Fédération de Russie : amendement au projet de résolution
A/HRC/46/L.19

46/... Situation des droits de l'homme au Bélarus à la veille
et au lendemain de l'élection présidentielle de 2020

Après le sixième alinéa du préambule, ajouter un alinéa *libellé comme suit* :

Exprimant sa vive préoccupation face aux effets négatifs que les mesures coercitives unilatérales ont sur les droits de l'homme, le développement, les relations internationales, le commerce, l'investissement et la coopération, et insistant sur la nécessité de surveiller et de dénoncer les violations des droits de l'homme commises dans le contexte de mesures coercitives unilatérales, de promouvoir l'application du principe de responsabilité afin de prévenir de futures violations et d'offrir réparation aux victimes,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

